

## Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative 1 rue Daniel Huet CS 35327 14053 Caen cedex 4 tél.: 02.31.52.74.32

courriel : ddcs-acm@calvados.gouv.fr



affaire suivie par Karine CHESNOT tél: 02 31 52 74 32

courriel: karine.chesnot@calvados.gouv.fr

U.N.C.M.T. 4, Avenue du Parc Saint-André

14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

## Récépissé de déclaration n° 143651002 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination :

Centre de vacances UNCMT La Petite Falaise

**Exploitant** 

Identité :

U.N.C.M.T.

Implantation

Rue Gallieni

14780

LION-SUR-MER

Tél:

02-31-97-21-49

## Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage :

115

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 30 juin 2003

## Caractéristiques ERP

Type:

R

Catégorie :

4

Date dernière visite commission sécurité :

12/03/2020 (avis favorable jusqu'au 12/03/2023)

Date arrêté municipal d'ouverture :

21/11/1995

Remarques éventuelles : Existence d'un D.T.A.

Fait le 4 June 2020 à Caen

Pour le Directeur Départemental,

l'Inspectrice de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Marie PELZ

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.